Zeitschrift: Mennonitica Helvetica : Bulletin des Schweizerischen Vereins für

Täufergeschichte = bulletin de la Société suisse d'histoire mennonite

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Täufergeschichte

Band: 15-16 (1992-1993)

Artikel: L'Ausbund ou Chants des prisons : introduction, analyse et traduction

des avant-propos du recueil de chants des anabaptistes

Autor: Baecher, Claude

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1055894

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CLAUDE BAECHER

L'AUSBUND OU CHANTS DES PRISONS

INTRODUCTION, ANALYSE ET TRADUCTION DES AVANT-PROPOS DU RECUEIL DE CHANTS DES ANABAPTISTES

I. INTRODUCTION

1. Au sujet du recueil «Ausbund»

L'Ausbund est un des trésors de la Réformation. Il s'agit d'un très vieux recueil de chants anabaptistes dont une première ébauche a vu le jour pour la première fois dans le milieu anabaptiste des Frères Suisses qui l'utilisèrent au moins à partir de 1564. Ils emportèrent alors leur collection de chants au cour de leurs pérégrinations à travers la Suisse, la France et l'Allemagne. L'Ausbund fut édité de nombreuses fois d'abord en Europe puis en Amérique du nord. Dans certaines régions et pays d'Europe (Alsace, Lorraine et Suisse), et jusqu'au XIX^e siècle, plus de dix générations de croyants entonnèrent les mêmes cantiques. Peu à peu d'autres recueils se substituèrent à l'Ausbund. En Amérique du nord, il est encore en usage dans certaines assemblées des Amish conservateurs, ce qui fait de ce livre de cantiques le plus ancien resté en usage dans une église issue de la Réforme et le plus longtemps utilisé de toute l'histoire du protestantisme.

Les chants reflètent les situations de souffrance et de persécution qui furent celles des premières générations d'anabaptistes. Dans ces textes, les frères ont donné voix à leurs supplications et à leurs plaintes mais aussi à leurs espérances et à la louange. Il s'agit de véritables «Täufer-Spirituals» («anabaptistes-spirituels») écrits dans l'adversité, dont le but principal était le témoignage et l'encouragement mutuel à la fidélité à Jésus-Christ. Outre l'accent sur la louange à Dieu, on relèvera celui sur

- 1. l'inéluctabilité des persécutions pour qui se réclame de Christ, et
- 2. l'aspiration à la Nouvelle Jérusalem où Dieu sera présent dans sa plénitude, univers sans souffrance ni injustice.

Les poèmes circulèrent probablement d'abord séparément avant d'être rassemblés et imprimés. La plus vieille collection d'hymnes des Frères

Suisses date de 1564¹. Selon l'historien *Robert Friedmann*, ces chants furent composés par une soixantaine de prisonniers anabaptistes entre les années 1535 et 1540, par des Frères Suisses ayant fait partie de l'assemblée d'Auspitz, et durant leur emprisonnement à Passau², ville bavaroise du Danube. Cette ville de Passau est proche de l'Autriche, de la Tchéquie et de l'Allemagne. Les Frères Suisses ont composé cinquante et un hymnes. Dans la publication ultérieure de l'Ausbund, ils se situent tous après le cantique quatre-vingt et un.

La première publication dont le titre commence par Ausbund date de 1583³, elle contient déjà 131 hymnes. Les éditions du XVIIe siècle, elles, ont 134 chants ou moins; celles du XVIIIe siècle varient davantage: elles comportent 137 hymnes ou plus. C'était une période trouble de l'édition; dès 1692 ce livre de chant fut interdit par les autorités bernoises. Un travail récent a permis d'identifier au moins huit éditions distinctes en Euro-

LIESEBERG 23 signale qu'il existe deux exemplaires de l'édition de 1583. L'exemplaire de 1564 qui ne porte pas encore le titre de Ausbund, mais celui de «Etliche Schöne Christliche Geseng, wie sie in der Gefengkniss zu Passaw im Schloss von den Schweitzer Brüdern durch Gottes gnad geticht und gesungen worden [...]» avec mention du Psaume 139, fut découvert par Harold Bender en 1928 chez un antiquaire de Pennsylvanie. Il est conservé à la Mennonite Historical Library [9 x 16 cm, 240 p.] et comprenait 53 hymnes. La transcription du vieil allemand ne tient pas compte pour notre usage limité des signes diacritiques <e> ou <o> au dessus des voyelles <a>, <o>, <u>. Nous les avons transcrites en <ae>, <oe>, <ue>, <uo>. Les citations bibliques sont traduites de telle manière à rester proche du vieil allemand.

² LIESEBERG 24. ROBERT FRIEDMANN, article «Ausbund», dans: ME I 191. Il y aurait eu une soixantaine de prisonniers anabaptistes à Passau.

Il devait exister une copie plus ancienne. Lors du «Frankenthaler Gespräch» en 1571, disputation entre 15 anabaptistes et des représentants de l'Eglise Réformée, ce livre fut déjà signalé comme étant «l'Ausbund». Un livre de la bibliothèque du Vatican à Rome [Cote ST. PALAT V. 954; n° de catalogue du volume de E. Stevenson N°1538] porte le titre: «Ein außbundt, / Schoener geist- / licher Lieder, auss dem Al- / ten und Neuwen Testament zu samen / getragen, zu trost den Christgleubigen, mit / nothwendigen Concordantzen / für die einfeltigen einem veglichen geseng nach zuo suchen / Zeugnuß der schrifft * Apocal. xix.v. Lobet unser Gott alle seine knecht beide klein une gross. Psalm cl. Alles ds da lebt das lob den Herren». Il ne porte malheureusement ni date ni lieu de publication. Seule une analyse des chants nous permettrait de voir s'il s'agit d'une édition très ancienne. La préface est très différente des préfaces que nous étudions dans cet article. La polémique est plus typiquement luthérienne et signale que «quelques étudiants de l'Evangile» («ettliche schoeler des Euangeliumbs») ont collectionné ces chants du fait que «les beaux Psaumes et d'autres beaux chants spirituels ont été abandonnés» («die loebliche Psalmen und andere schoene Geystliche lied' aussgelassen sind»). L'auteur de la préface de trois pages dit qu'il faut chanter ces hymnes «comme l'avait fait le peuple d'Israël qui venait d'être délivré de la main de Pharaon». Louer Dieu qui délivre était la moindre des choses puisqu'«il a délivré nos coeurs de la puissance du diable par son sang». Aussi il est nécessaire que «chacun doive apprendre à chanter afin également de pouvoir chanter avec tous les élus et associer sa voix aux cent quarante quatre mille». Une allusion de Wolkan 118 n. 1 nous a mis sur la voie.

pe entre les XVII^e et XVIII^e siècles⁴, alors que Robert Friedmann en comptait au moins trois⁵. Ce n'est qu'à partir du XIX^e siècle que la date et le nom de l'éditeur sont mentionnés. L'absence antérieure est probablement due aux mesures gouvernementales, hostiles à la fois aux Anabaptistes et aux imprimeurs d'ouvrages jugés séditieux. Les premières éditions peuvent avoir été imprimées dans un grand nombre de villes⁶. L'ouvrage cessa d'être édité en Europe après les dernières grandes émigrations d'Amish vers l'Amérique du nord. La dernière édition européenne date de 1838 et fut publiée chez von Mechel à Bâle. Après 1583 l'Ausbund fut une compilation de cantiques composés par les «Frères Suisse» et par les «Mennonites» des Pays Bas. Il semblerait cependant que certains ne soient pas d'origine anabaptiste⁷. Rudolf Wolkan pense que c'est à Cologne qu'a pu paraître l'édition de 1583. Dans cette ville, en effet, se trouvaient des Anabaptistes d'origine suisse et des Anabaptistes d'origine mennonite⁸. Il y eut plus de douze éditions européennes différentes. Mais depuis 1742, l'ouvrage connut de nombreuses rééditions en Amérique du nord cette fois-ci. Là-bas, il est resté en usage dans les communautés amish et comprend quelques chants supplémentaires (140 chants au total). Une des dernières éditions date de 1980, comprend 895 pages et fut publiée à Lancaster (Pennsylvanie). Nous espérons que des découvertes archivistique ou typographiques ultérieures clarifieront les points encore obscurs des éditions européennes.

Le titre Ausbund signifie littéralement «sélection». Il est cependant possible d'avancer une signification plus ample faisant intervenir un jeu de mots. La préface mentionne l'alliance de Dieu avec l'humanité. La notion d'alliance est très chère à la théologie anabaptiste. Les Autorités craignaient du reste les alliances paysannes par exemple, les identifiant à des tentatives de séditions et de révoltes. Le mot «Ausbund» serait à la fois une allusion au fait qu'il s'agit d'une sélection et à la fois une allusion au fait

Voir l'excellent travail YODER/BENDER 33 et la liste de ces éditions ibid. 34–37 de la plume de Nelson P. Springer.

FRIEDMANN 171.

En Alsace, par exemple, nous pensons aux villes de Strasbourg, Haguenau, Colmar, Mulhouse; au Palatinat à la ville de Neustadt; en Suisse à la ville de Bâle (c'est la thèse classique) ou de Zofingen, ailleurs, il sera question de Cologne, de Dresde. Encore fautil se méfier des faux lieux d'édition, mentionnés pour égarer les recherches comme ce sera le cas pour les «Täufertestamente» (Nouveau «Testaments Anabaptistes» rééditant la veille version Froschauer et appelés ainsi par les autorités bernoises qui savaient que seuls les Frères Suisses des XVII^e et XVIII^e siècles les utilisaient).

D'après YODER/BENDER 20, le premier cantique serait de la plume du célèbre spiritualiste, Sebastian Franck, il invite à chanter avec un coeur sincère et sous l'inspiration de l'Esprit-Saint; le chant n° 58 serait d'origine Catholique Romaine, il invite à la pénitence et à dominer la puissance de la chair.

⁸ Wolkan 153.

que cela définit la provenance: un cercle déterminé, de l'«alliance», c'est à dire «Bund». On retrouve ce mot dans l'édition de 1583 et «Bundt» dans celle de 1622. Ce qui nous met la puce à l'oreille c'est que pour ces deux éditions, le titre du livre suit l'orthographe du mot «alliance» du texte de la préface. Si ce jeu de mots était dans l'arrière pensée de l'éditeur initial, il faudrait préférer la traduction «émanant de l'alliance». Il y a un lien d'alliance qui engage les partenaires de la nouvelle alliance. Ce lien d'alliance est le dénominateur commun des «chrétiens authentiques». Ce lien d'alliance met l'accent sur l'engagement ecclésiologique, sur la discipline de solidarité avec Christ dans un monde qui s'oppose à lui. Nous concédons toutefois qu'à part une mention interne, l'évidence extérieure reste maigre et il est plus prudent de se cantonner à la signification ancienne. Le mot «Ausbund»était usuel au XVI^e siècle et signifiait tout simplement «le meilleur», ou «sélection» (comme nous le retenons), «échantillon» ou «extrait»9. Il fut écrit en un mot au XVIc siècle, et les autres siècles, et curieusement quasiment toujours en deux mots en Europe (« Auss Bundt»), et à nouveau en un mot dans les éditions américaines (« Ausbund»). La séparation du XVII^e-XVIII^e siècle en deux mots pourrait aussi être significative pour soutenir la thèse du lien d'alliance.

2. Au sujet des préfaces de l'Ausbund

Harold Bender mentionne¹⁰ la présence d'une préface dans une édition de 1564 ne portant pas encore le titre «Ausbund», complètement différente des préfaces ultérieures¹¹. Elle est longue de cinq pages. L'édition de 1583 est la première version «élargie» par des chants d'autres origines et la première portant le nom «AUßBUND»¹². Nous présentons un peu plus bas les préfaces de 1564 et de 1583¹³ en traduction française avec quelques éléments d'analyse. L'influence de la seconde préface fut beaucoup plus longue sur les communautés anabaptistes, d'après nos observations, c'est elle qui est reprise dans toutes les éditions ultérieures.

Après 1635, des ajouts historiques significatifs furent adjoints à ce livre de

174

Selon GÖTZE 17.

HAROLD S. BENDER, The first Edition of the Ausbund, in: MQR 3(1929), 148. Un fac-similé de l'édition de 1564 a été publié par De Graaf, Mennonite Songbooks (= German Series 1), Nieuwkoop [s.d.].

L'information provient de YODER/BENDER 1964 39 n. 1.

L'exemplaire de la Mennonite Historical Library de Goshen ne contient pas la préface. Mais les microfiches de la série IDC qui reproduisent les livres de la Bibliothèque Mennonite d'Amsterdam d'avant 1601 et les éditions de 1583 et 1751 de l'Ausbund nous permettent d'y accéder. Nous sommes reconnaissants à Joe Springer de la Mennonite Historical Library de Goshen, Indiana, pour ces renseignements.

Il existe une traduction anglaise des éditions plus tardives, publiées en Amérique du Nord, dans le livret Material 1977/87.

chants¹⁴. Il y est essentiellement question de zurichois, ce qui nous invite à nous demander si les éditions de ces années ne comprendraient pas quelque indice permettant de découvrir le lieu de publication, peut-être dans un lieu où les zurichois trouvèrent refuge, dans un lieu plus tolérant où l'on se préoccuperait de leur sort.

Durant près de trois siècles, le deuxième avant-propos et la Bible, version Froschauer, furent, à notre connaissance, les seuls ouvrages d'usage courant dans les assemblées anabaptistes d'Europe. Cette traduction permettra aux lecteurs francophones de redécouvrir un document largement reçu de tous ceux qui furent appelés «Anabaptistes» sur près d'une dizaine de générations.

Nous remercions Joe Springer de la «Mennonite Historical Library» de Goshen (Indiana), de nous avoir fait parvenir une copie de l'unique exemplaire de l'introduction de ce recueil. Nous remercions aussi Pierre Pelsy de Gondrecourt-le-Château, feu Willy Peterschmitt, et Lydie Hege-Wiebe pour leur aide compétente lors de la traduction des deux documents. Au risque d'alourdir un peu la lecture, nous avons préféré une traduction presque littérale à une traduction plus libre, respectant seulement l'esprit du texte.

La traduction anglaise dans Material 1977/87 comprend, en plus de la préface, la confession de foi et les réponses de Thomas von Imbroich, E. G. W. Unterthaner, avec en plus un important récit de 1635 concernant les Frères de la région de Zürich de 1635 à 1645 dont la préface dit «nous souhaitons faire connaître cela à nos chers frères et soeurs des Pays Bas (même si nous ne les connaissons pas dans la chair), comme un message et un récit digne de foi [...] car nous avons compris que vous vous êtes demandés ce qu'il en était de nous, par sympathie envers nos tribulations». Voici le résumé des événements. L'auteur parle d'abord de quatre arrestations initiales, de la fin de 1635. Sont concernés: Rudolph Egly de Zürich, Ully Schmidt et Felix Urne, de la région de Knonau et Hans Müller d'Üetiken dans la région de Grüningen. Dans la majorité des récits, l'accusation tourne autour de la question de la fréquentation des cultes officiels; le tout est raconté en cinq temps correspondants à cinq démarches officielles; suit un récit de ce qui advint à des membres de l'assemblée de la région de Knonau. Les récits concernent ce qu'il advint aux personnes suivantes et à leurs familles: Hans Meyli, Hans Müller, Rudolph Hägi, Hans Ringer, Henrich Frick, Steffen Zänder, Dorothea Grobin, Catharina Müllerin, Heinrich Gut, Ottily Müllerin, Barbara Meylin, Barbara Kolbin, Elisabeth Meylin. Ce que fit le gouverneur de Wädenswil dans sa région et celle de Horgen: Peter Brubacher, Hans Landis, Hans Huber, Conrad Strickler, Hans Rudolph Baumann, Oswald Landis, Feronica Ableny, Jacob Rüsterholz (1637), Felix Landis, Rudolph Sommer, Hans Asper, Werner Pleister, Ulrich Schneider, Gally Schneider, Rudolph Bachmann, et l'arrestation de nuit, dans une grange, de toute l'assemblée en 1642. Ces gens seront transférés au château de Wädenswil puis à Oetenbach, d'où les hommes s'évadèrent. Dans la région de Grüningen: Hans Jacob Heese, Hans Müller, Jacob Gochnauer, Jacob Egly, Georg Weber, Jacob Baumgärtner, Ulrich Müller, Jacob Müssly, Catharina Forrerin, Burckhard Ammen, Elisabeth Hützny, Heinrich Schnebely.

II. LA PRÉFACE DE 1564

[Titre (sans mention du mot «Ausbund»)]:

«Quelques beaux chants chrétiens qui, par la grâce de Dieu ont été composés et chantés par les Frères Suisses, alors qu'ils étaient dans la prison du château de Passau» Psaume 139¹⁵

«Les orgueilleux méditent de me faire tomber / Ceux qui aiment [la violence] m'ont tendu un piège avec des filets / et le long du chemin que je dois suivre / ils m'ont préparé des embûches / C'est pourquoi je dis à l'Eternel: Tu es mon Dieu / etc.»

M.D.LXIIII

1. Traduction du texte de l'avant-propos de 1564

Ces temps que nous vivons, lecteur amical et bien-aimé / se révèlent si dangereux et préoccupants dans les choses concernant la foi, / que l'homme ordinaire¹6 ne sait pratiquement plus où aller, conformément à la prophétie de Christ, / car les hommes sont depuis longtemps / tenus à l'écart de la vérité / par la mise en place de faux cultes et de fausses libertés. / Et beaucoup de faux prophètes et d'apôtres, / sous l'apparence de la vérité, / dans ces derniers jours, / se sont conduits comme des trompeurs¹7. / Il n'est pas non plus étonnant / de constater que, là où c'est possible¹8 / les élus sont séduits. / Car l'amour s'est refroidi chez beaucoup, l'injustice a pris le dessus¹9 / et beaucoup prennent offense devant Christ. / Il en est ainsi / afin que les parole d'Esdras se réalisent maintenant pleinement dans notre pays²0 / lorsqu'il dit: Un pays demandera à un autre / et dira: «[Mon] cher, la justice est-elle passée chez vous?». Et il répondra: «Non!». En ce temps-là, les hommes espèreront / mais ils n'obtiendront rien /etc.

Nous les avons sérieusement pris à coeur [sc. les paroles d'Esdras] / car nous le voyons / le chemin de la vérité est caché à beaucoup / et le pays est infidèle²¹ / et la vérité est souvent atténuée²² par manque de connaissance et par méchanceté /. C'est ainsi que tous les serviteurs de Mamon que nous avions mentionnés plus haut / se sont enfoncés dans l'erreur du salaire de Balaam / et ce ne sont pas des causes anodines / car ils enseignent l'Évangile plutôt pour [obtenir] un gain honteux / que dans un esprit bien disposé²³/. Ils exposent la vérité dans le mensonge / et consolent les consciences légères²⁴/ alors qu'ils devraient [les] épouvanter comme elles le méritent²⁵ / et les inciter à s'améliorer (se convertir) / mais maintenant

La citation est celle du Psaume 140,5b-7a que nous avons traduite littéralement d'après l'allemand.

[«]der gemein Mann».

¹⁷ Référence marginale à Matth. 25.

Ou selon le texte biblique «si c'était possible» [?].

¹⁹ «oberhand» = aussi «Obrigkeit», selon Götze 169.

Note marginale: Esdras 5. En réalité il s'agit de IV Esdras 5,11. Texte présent dans bien des bibles du XVI^e et XVII^e siècle et en traduction française dans: La Bible, écrits intertestamentaires (= Bibliothèque de la Pléiade), Paris 1987 (texte du Quatrième Livre d'Esdras traduit et présenté et annoté par Pierre Geoltrain, ibid. 1395-1475).

²¹ «das Land untreuw ist».

²² «auss un wissenheit un bossheit geschwecht».

[«]geneigtem gemut».

[«]leichtfertigen».

[«]die sie billich schrecken [...] solten». «Billich» est un adverbe qui signifiait selon GÖTZE 1920 «verdientermassen».

ils remplissent le pays tout entier de malédiction et de calamités / au point que presque plus personne ne prête attention²⁶ / à la conscience de Dieu²⁷/ qu'il porte en lui [et] ne se sépare de sa méchanceté / en se demandant: «Pourquoi ai-je fait cela ?» /

Mais nous voulons tout mettre sur le compte de la culpabilité originelle d'Adam / et dire: Nous sommes tous de pauvres pécheurs / nés dans le péché; c'est Christ qui paie la dette / c'est lui, qui ouvre l'entrée du paradis par sa mort / et qui a ôté l'épée fulgurante de nos consciences²⁸ par son sang. C'est ainsi / que nous avons désormais un libre accès au véritable arbre de vie, / tant que nous demeurons dans cette liberté / par laquelle Christ nous a libérés /. Mais comme Esaü a vendu son droit d'aînesse par légèreté²⁹ / c'est avec ce même mépris que les enfants des hommes considèrent, / aussi à cette époque, / la réconciliation et le sacrifice³⁰ de Christ./ Et s'ils ne recherchent pas à nouveau la maison du Père, comme l'avait fait le Fils prodigue³¹, / avant de mourir totalement de famine / ils épuisent le temps de l'amélioration jusqu'à sa fin³². / Qu'ils veillent donc à ne pas être rejetés avec Esaü / et à ce que le bien et la bénédiction à venir ne leur soient dérobés /. C'est ce que le Dieu juste exigera de tous les hommes, / sans tenir compte du fait que, quotidiennement, / comme un Père fidèle, / il nous protège avec persévérance / de disettes / de calamités météorologiques / d'épidémies. / Malgré cela le monde refuse de recevoir des leçons, / de revenir de ses péchés et de s'en détourner³³.

C'est la raison pour laquelle ses plaies arriveront en un jour³⁴: / la mort / la souffrance / la famine / et le feu consumera les hommes / car Dieu est puissant, le Seigneur, / qui la jugera / car leurs péchés sont parvenus jusqu'aux cieux / et le Seigneur s'est souvenu de leurs forfaits. / Car la fumée de leur punition s'élèvera d'éternité en éternité³⁵ / et ils n'auront aucun repos, ni le jour, ni la nuit. /

C'est pourquoi l'Écriture dit / «Heureux celui qui veille / et qui garde ses habits, pour ne pas cheminer nu / et ne pas faire voir sa honte» 16 / D'où nos raisons / de préparer pour l'impression 16 ces chants spirituels comme cela ne s'est jamais fait jusqu'ici, (mais seulement quelques-uns d'entre eux) / en espérant que quelqu'un leurs coeurs. / C'est ce que font aussi ces frères (que l'on appelle les Suisses), qu puisse, grâce à eux [les chants spirituels], être touché par la parole du Seigneur / et s'éloigner de la méchanceté / pour aboutir à un amour envers Dieu / et échapper à la tribulation qui y est mentionnée; qu'ainsi l'engagement chrétien de cha-

²⁶ Référence marginale à Jérémie 5.

²⁷ «dass er Gottes ein wissens tregt».

²⁸ « das glitzend Schwerdt unsers gewissens».

Référence marginale à Genèse 25,2.

³⁰ «die versuenung und Blutvergiessung Christi».

Référence marginale à Luc 15.

Référence marginale à Hébreux 12. «Und die zyt der besserung biss ans ende verziehen». Selon une communication de Hans Rudolf Lavater, Luther traduirait par «repentance» (Busse) ce que Zwingli et les éditions des Bibles de Froschauer désignent par le concept éthique de «besserung».

[«]jre Sünd laiden und gereuwen lassen» il est ici question du péché qui entraîne la chute de Babylone comme l'indique la référence marginale suivante.

Référence marginale à Apocalypse 18, 8.

³⁵ Référence marginale à Apocalypse 14,11s.

³⁶ Citation sans référence maginale au texte d'Apocalypse 16,15.

[«]dise Geistliche Geseng (so vormals nie alle, sonder allein etlich darauss) zum Truck zuverfertigen».

cun soit mis à l'épreuve. Mais la véritable promesse de Dieu / est réservée à ceux qui persévèrent avec patience jusqu'à la fin / qui se saisissent de ces vérités dans leurs coeurs. / C'est que font aussi ces frères (que l'on appelle les Suisses), qui en dépit de toute les contraintes [qu'ils endurent], / ne se réjouissent pas de pouvoir profiter de l'ombre de la courge de Jonas / mais, qui, avec joie, ont reçu l'ardeur de Christ³8 / et considèrent pour plus précieux l'opprobre³9 de Christ / que les trésors de toute la terre; / [c'est] ce que nous souhaitons à tous nos amis et à nos ennemis / afin qu'ils améliorent leur vie à la gloire de Dieu grâce à un tel livret / et afin que nous puissions trouver la tranquillité auprès du Seigneur, / avec une bonne conscience, ici et maintenant³0 / et là-bas, pour l'éternité / Amen.

2. Analyse de la préface de 1564

Cette préface contient à qui veut bien l'entendre, l'avertissement qu'il faut se garder de devenir un «mauvais serviteur» qui fait violence à ses compagnons de service, qui mange et boit avec les ivrognes, sous prétexte que le maître tarde (Matthieu 24,48ss.). C'est probablement pour cette raison et en considération du jugement inévitable de Dieu, qu'elle se termine sur un appel pressant à un changement et à la repentance. Il est clair que la polémique se dresse contre une fausse utilisation de la «liberté» chrétienne et contre une fausse conception du sacrifice de Christ qui permettrait de vivre somme toute comme on l'entend.

Cette préface tente de montrer la correspondance entre le temps que son auteur vit et les signes annonciateurs de la fin, prédits par les Évangiles. L'auteur n'a pas encore fait le pas que les préfaces ultérieures feront: persuader les autorités d'accorder la liberté de culte. Toutefois le voeu formulé dans les dernières phrases («qu'ils améliorent leur vie à la gloire de Dieu grâce à un tel livret [...] afin que nous puissions trouver la tranquillité auprès du Seigneur») révèle que l'objectif n'est pas si éloigné de l'objectif de la préface ultérieure.

Pourquoi cette introduction a-t-elle été remplacée dans les éditions ultérieures ? Quelques pistes nous viennent à l'esprit.

- a) La citation du quatrième livre d'Esdras, non canonique et de caractère apocalyptique. Il y est question, par exemple, de la chute imminente de Babylone. Or, l'espérance apocalyptique est typique dans certains groupes anabaptistes de la première génération. Il est évident que l'auteur souffre personnellement de la situation.
- b) La piste la mieux étayée peut être tracée en comparant l'indication sur la provenance des auteurs. Dans la préface de l'édition de 1564, l'origine des chants est limitée aux «frères (que l'on appelle les Suisses)», alors que l'Ausbund ultérieur comprendra aussi, dans un effort fraternel qui a l'épo-

³⁸ «sich dess schattes dess Kuerbs Jone nicht gefreuwet, sonder die hitz Christi mit freuden angenommen».

^{39 «}Schmach».

[«]diser» semble être écrit en gras dans le texte.

que n'était pas nécessairement évident, des chants provenant d'autres familles chrétiennes. Le titre précisera: «par les Frères Suisses dans la prison du château de Passau et par d'autres croyants bien fondés dans la foi. A tous et à chaque chrétien quels qu'ils soient, impartialement très profitables («unpartheyisch vast nutzlich»).»

c) Enfin, le malaise pouvant résulter d'une description dépassée des «derniers temps». Les réalités socio-économiques et politico-religieuses avaient changé, les affirmations de 1564 ne convenaient plus.

En 1564, une des motivations de l'édition semble être d'essayer de se faire entendre par les autorités persécutrices: «la fumée de leurs souffrances s'élèvera d'éternité en éternité / [...] l'Écriture dit / Heureux celui qui veille [...] / Cela nous donnera beaucoup de raisons / de préparer pour l'impression («zum Truck zuverfertigen») ces chants spirituels [...] / en espérant que peut-être quelqu'un puisse par eux [les chants spirituels] être touché par la parole du Seigneur / et s'éloigner de la méchanceté / pour aboutir à l'amour envers Dieu / et non pas à des souffrances («trubsaln»).»

Dans les recueils ultérieurs, nous pouvons être attentifs à la mention suivante: «très beaux cantiques qui ont été rassemblés sur la demande de gens au grand coeur («guthertziger Leuten»⁴¹). «Le poème de chacun est respecté, quelle que soit sa religion, sans altération»⁴². Cette phrase peut même signifier que la publication et le travail de compilation aient pu être faits par un auteur appartenant à la grande famille des spiritualistes, exaltant la liberté de culte, et pas nécessairement par une plume anabaptiste.

Une hypothèse à vérifier dans le cadre d'autres écrits du XVIe siècle: les «Gutherzige» (débonnaires) peuvent-ils être l'équivalent des «Treuherzige leit» que furent ces «mibaptistes» sympathisant aux idées anabaptistes mais sans aller jusqu'à quitter l'Eglise territoriale? Arnold Snyder nous a communiqué l'article de Amos Hoover, Who edited and published the First Ausbund. Unsere Geistliche Bücher, publié dans le journal mennonite conservateur «The Diary» 6(1972) 114. Hoover, de Denver en Pennsylvanie, y suggère que ces premiers chants furent composés par des Philippites qui plus tard se joignirent aux Frères Suisses en Allemagne du sud. Il se fonde sur le fait que les Frères Suisses avaient quelques réticences à inclure le chant dans leurs rencontres, n'étant pas en situation de pouvoir publier un tel recueil, il suggère que ce recueil ne fut ni imprimé par ni nécéssairement d'abord pour les Anabaptistes, mais «dirigé vers leurs frères dans les Églises magistérielles», afin de les inciter à mettre fin à la persécution de ces «pauvres agneaux de Jésus» (les Frères Suisses). Il pense que l'Ausbund de 1583-1584 (celui dont il est fait mention dans Wolkan 118) a été édité à Dresde en Allemagne par des «amis», parfois appelés «mi-baptistes». A notre sens, lors des premières éditions il est prématuré de parler de «mi-baptistes», mais nous notons que la distance qui sépare certains spiritualistes du XVIe siècle de ceux qui deviendront dans les siècles suivants «les mi-baptistes» est faible.

⁴² Voir la traduction ci-dessus.

III. LA PRÉFACE DE 1583 ET CELLES ULTÉRIEURES

1. Traduction de la préface des éditions ultérieures⁴³

[Titre]:
Sélection⁴⁴
C'est à dire: [voici]
quelques beaux
chants chrétiens
composés ici et là

par les Frères Suisses dans la prison du château de Passau et par d'autres croyants bien fondés dans la foi A tous et à chaque chrétien, quels qu'ils soient, impartialement très profitables⁴⁵

[Avant-propos]:

Dans ce petit livre, tu trouveras, bienveillant lecteur et chanteur, de très beaux cantiques qui furent rassemblés sur la demande de gens débonnaires⁴⁶. Le poème de chacun, quelle que soit sa religion, est respecté sans altération, dans l'espoir que personne n'arrachera les agneaux de Christ de la main du Père par le moyen de chants ou autrement. Car la foi en Christ n'est pas accordée à tous, selon le cheminement ou la contrainte des hommes, ni en fonction de celui qui veut ou de celui qui court, mais elle est un don de la miséricorde de Dieu, oui, un don spirituel de Dieu, venu d'en-haut; non pas l'oeuvre⁴⁷ de la chair ou du sang, comme la semence juive de ceux qui étaient sous le premier testament ou la première alliance⁴⁸, mais une inscription de l'Esprit de Christ dans la pensée et le coeur de ceux qui se sont engagés dans la nouvelle alliance faite par Dieu⁴⁹, parmi lesquels le Seigneur sera reconnu, du plus petit jusqu'au plus grand, par le pardon de leurs péchés.

C'est la raison pour laquelle nous avons bon espoir que ceux qui sont enseignés et conduits par Dieu n'en subiront aucun dommage. Car nul n'est contraint de croire le contenu qui suit (sinon ce qui lui semble être conforme à l'Écriture). On peut constater ces agissements maintenant chez beaucoup qui sont contre l'Écriture, et chez qui on en vient malheureusement à la pratique que les sujets sont contraints de croire comme leur souverain. La plupart des personnes le vit, par contrainte ou par hypocrisie en vue de s'assurer la faveur [des Autorités], sous peine d'être punies par l'épée, la prison ou le versement d'une somme d'argent, étant maintenues ainsi dans la pensée déraisonnable que cet état se rappor-

Il s'agit ici de l'importante préface, qui sera celle de toutes les éditions ultérieures à 1583. La traduction a été faite par Claude Baecher avec l'aide de Willy Peterschmitt et Pierre Pelsy

[«]Außbund», qui sera retranscrit généralement «Auß Bundt» dans les éditions du XVII° siècle. Voir également note 49 ci-dessous.

^{45 «}unpartheyisch vast nutzlich».

^{46 «}guthertziger Leuten», cf la note 41.

L'édition de 1583 a ici «Erbschafft» et celle de 1622 «a schaff».

⁴⁸ Ici revient le mot «Bundt» dans l'édition de 1622 et «Bund» dans l'édition de 1583.

[«]so in den newen von Gott gemachten Bundt». Y a-t-il ici allusion implicite au titre donné au recueil ? Si oui, alors il faudrait le comprendre dans le sens suivant: «Tiré de la [nouvelle] alliance» ou de la fraternité nouvelle.

te aux Papistes ou à d'autres. Certains, ayant du mépris envers les Papistes se vantent toutefois par des déclarations verbales, d'être plus proches et plus fidèles à l'enseignement de Christ et des apôtres.

Comme ils se prévalent et se vantent, surtout les docteurs et les prédicateurs, du haut de leur statut social! Ils veulent s'en tenir à une position en rapport avec notre propos, et ne pas avoir recours à des règlements légaux et aller au-delà du mandat qui leur est confié dans les affaires difficiles et importantes, à savoir [être] serviteurs ou défenseurs de la paix, ou autorité, qui accomplissent leur fonction dans les affaires communes de la ville, punissant le mal et, ainsi, favoriser le bien et l'honnêteté.

Les exhorter et leur rappeler qu'ils sont une autorité dans les ténèbres de ce monde et qu'ils ont été établis pour punir⁵⁰ la méchanceté et l'injustice de celuici, office qui fut aussi confié au païen impie Néron (car l'office de l'autorité ne transforme personne en chrétien). C'est la raison pour laquelle Paul parle aux Romains, au chapitre treizième, leur disant que les autorités sont «serviteurs de Dieu», les gens leur devant obéissance et paiement des impôts. C'est pour cela aussi que Dieu nomme le roi païen Nébucadnetsar «son serviteur». En Jérémie 23 et 43, ainsi qu'en Esaïe 10, les autorités sont présentées comme étant le «bâton de la colère de Dieu». Pourtant elles doivent prendre garde de ne pas abuser de leur fonction par une fausse motivation, car la fonction de toute autorité est préétablie par Dieu selon la parole de Christ à Pilate: «si cela ne t'avait pas été donné d'en-haut»⁵¹.

Ainsi, il est juste que chaque magistrat examine la parole de Daniel qui dit que le Très-Haut qui est au-dessus des royaumes humains est au-dessus de lui, et qu'il les [royaumes humains] donne à qui lui plaît. C'est pourquoi, il convient que nous nous astreignions davantage à obéir à Dieu, le donateur de ces offices, qu'à ceux à qui ils [ces offices] ont été donnés.

C'est cela que les administrateurs et les préposés⁵² doivent reconnaître, dans leur rapports avec les autorités, qu'ils ne doivent pas affliger les innocents et couvrir leurs actes⁵³. «J'exécute l'ordre de mes seigneurs bienveillants, je dois le faire!» [...] maintenant tout le monde sait que les serviteurs aux ordres de Pilate, ceux qui avaient battu et crucifié Jésus, ne seront pas innocents au jour où ils comparaîtront devant Dieu: Que celui qui a des oreilles pour entendre, en tienne intelligemment compte.

Mais pour beaucoup de personnes, il semble que ces choses se manifestent sur l'incitation des enseignants⁵⁴, parce qu'elles voient qu'ils sèment parmi les épines, et que leurs enseignements ne portent pas de fruit. Ils plantent avec la terreur de l'épée, celle de la rançon, de la prison, mais le Seigneur les enseigne en Malachie 1; et comme on se heurte au ministère de Dieu – ce qui provient de son Esprit doit être reçu par un coeur bien disposé –, eux, ils veulent que les gens le reçoivent par le moyen de contraintes corporelles, alors qu'il n'est possible à au-

⁵⁰ Ou corriger = «straffen».

⁵¹ Cf. Jn 19,11.

⁵² «Pfläger oder Fürgesetzte». L'édition de 1622 a «Fuergesezte» et l'édition de 1583 «vorgesezte».

Littéralement: «und ein Deckel darüber machen». L'idée est de se couvrir en prétextant de leur fonction pour justifier leurs actions méchantes.

⁵⁴ «Lehreren».

cun humain de donner la foi, selon Romains 10, ou de punir le manque de foi, car la punition de ce dernier état, c'est la condamnation éternelle. Or c'est à Christ que revient cette tâche. Un tel comportement opposé aux Ecritures ne se révélera-t-il pas allant de mal en pis ?

Il serait bon, pour cela, d'enlever le voile⁵⁵ de devant les yeux et de ne pas nous accorder par nous-mêmes des honneurs, mais de laisser aux paroles de Paul leur portée, à savoir que ceux qui sont mus par l'Esprit sont enfants⁵⁶, et cela implique que toute contrainte humaine est exclue. Les apôtres qui, par la puissance du Saint-Esprit, ont édifié les Églises chrétiennes⁵⁷, ont, au moyen de la discipline⁵⁸, eux-mêmes repoussé le mal, sans pour autant chasser les personnes hors du pays ou les dépouiller de leurs biens.

C'est ainsi que beaucoup maintenant prennent le contre-pied de ce que les apôtres ont fait par la puissance de Dieu et au moyen de la discipline, veulent faire la même chose en s'appuyant sur les mandats des autorités: c'est à dire faire accepter la foi par le moyen de contraintes extérieures. Comment savoir avec quelle sincérité ceci est pris à coeur? Il ne peut assurément en résulter aucun témoignage d'amendement ni de nouvelle naissance. Chaque chrétien se forgera sa propre idée pour savoir si c'est à cause du Seigneur Christ, qu'il veut être fidèle à son Église jusqu'à la fin du monde, ou à cause de personnes tellement inconsidérées.

Chacun peut se faire librement une opinion en comparant, d'une part les apôtres et, d'autre part, la vie et les actions de certains enseignants⁵⁹ contemporains, ou encore, comme cela nous est possible, en comparant l'attitude de ces derniers avec la parole de Paul en Philippiens 3 (v. 17), où il dit: «Suivez-moi et portez les regards sur ceux qui marchent selon le modèle que vous avez en nous».

En cela, n'est pas suspendue la tâche des autorités d'infliger des peines en rapport avec les affaires civiques, mais des choses en rapport avec la foi⁶⁰. Car les autorités sont établies pour punir les mauvaises actions visibles et non pour punir les mauvaises croyances: puisque l'incrédulité est une chose invisible, de même la vraie foi, qui prend au sérieux⁶¹ ces choses que l'on ne voit pas⁶². Ainsi, à chaque nature⁶³ correspondra la punition et la récompense qui lui appartient selon Dieu seul (qui voit dans le secret). C'est la raison pour laquelle chacun doit rendre compte devant lui-même du bien et du mal qu'il a fait: puisqu'aucun homme ne voit dans le secret, ni ne peut juger de ces choses avant le temps, [c'est-àdire] jusqu'à ce que vienne le Seigneur qui révélera les desseins⁶⁴ des coeurs⁶⁵.

Jeu de mots probable entre «die Decke» et «ein Deckel» (un prétexte), cf. note ci-dessus.

⁵⁶ Cf. Rom. 8,4 et 14.

⁵⁷ «die Christenliche Kirchen».

[«]des Banns». La mention de la discipline fraternelle (selon Matthieu 18) revient par trois fois dans cette préface. Or les spiritualistes méprisaient généralement les moyens extérieurs. L'auraient-ils mentionné de la sorte? Est-ce là un indice que les rédacteurs de la deuxième préface sont Anabaptistes (voir note 71) alors que les rédacteurs de la première ne seraient peut-être que des sympathisants?

^{59 «}Lehrer».

[«]Hierinn aber wirt nicht das Ampt der Oberkeit das boess in Buergerlichen Sachen zu straffen auffgehaben, sondern in Glaubens Saechen». Qui prétendra que ces écrits ne sont pas les écrits annonciateurs des temps modernes...

[«]ergreiffung» comme dans la traduction Froschauer.

⁶² Cf. Héb. 11,1.

^{63 «}Natur».

⁶⁴ «die Ratschläg», comme dans la Bible version Froschauer.

⁶⁵ Cf. 1 Cor. 4,5.

C'est pourquoi l'Eglise de Christ⁶⁶ reconnaît un autre jugement en cela, c'est la discipline fraternelle que Christ et les apôtres ont pratiqué et qu'ils lui ont prescrit d'observer. En considérant ces choses, les instigateurs des autorités⁶⁷ devraient bien réfléchir au sujet des sentences sévères [qu'ils inspirent], afin que la malédiction dont ils feront l'objet ne soit pas aggravée par du sang innocent.

Il convient aux chrétiens, à la suite de leur Maître⁶⁸, de ne pas persécuter, mais d'être persécutés. Mais si, en tout état de cause, là où se répand la nuit et l'obscurité la lumière brille davantage, et si cette persécution au nom de Christ ne se faisait pas, comment l'Écriture s'accomplirait-elle (car les persécuteurs croient rendre un culte à Dieu?⁶⁹ Ces choses sont à examiner par le lecteur qui craint Dieu dans un esprit impartial⁷⁰. [Le propos est d'avoir] présenté, dans un bref exposé, un avertissement selon une perspective chrétienne; pour toutes ces choses, nous ne recherchons pas une louange charnelle et humaine, mais bien plutôt avec Christ une couronne d'épines.

2. Analyse de la préface des éditions ultérieures à 1583

L'avant propos des éditions de l'Ausbund du XVIIIe siècle compte neuf pages du volume. Les citations bibliques sont tirées – nous les avons vérifiées – de la Bible de Zurich publiée par Christoffel Froschauer. Nous l'avons consultée pour les citations suivantes: Jn 16,2; 1 Co 4,5; Héb 11,1; Phil 3,17 et Jn 19,11.

A. Que pouvons-nous dire de l'auteur de cet avant-propos?

Les compétences nous manquent pour situer sa manière d'écrire dans le temps et dans l'espace, sur la base du vocabulaire et du style de l'auteur; d'autant plus que de légères modifications ou variantes ont été apportées dans les éditions après 1622. Nous ne connaissons pas l'auteur de la préface mais l'examen de sa pensée permet de faire quelques remarques.

- a) Il respecte le choix de chacun en matière de foi ou de religion.
- b) ll s'oppose à toute forme de contrainte physique pour des questions de foi.
- c) Il connaît la position des Églises d'État ou officielles à cet égard et la trouve bibliquement indéfendable et très préjudiciable.
- d) Il adoucit de beaucoup la conception dualiste des Frères Suisse entre l'assemblée et le monde la religion officielle faisant partie du monde tout en parlant de la nécessité de la discipline de l'église; il fait cependant preuve d'une admirable tolérance et d'une ouverture

^{66 «}Kirch Christi»

[«]Die Anhetzer der Obrigkeit». Il s'agit ici des prédicateurs.

^{68 «}Lehrmeister».

⁶⁹ Cf. Jn 16,2.

Nous retrouvons ici l'un des éléments du titre : «mit unparteyischem gemüth», le titre disant «Allen und jeden Christen [...] unparteilich».

d'esprit plutôt inhabituelle chez les Frères Suisses, il ne limite pas la qualité de chrétien à leur compréhension du christianisme et souligne l'importance de la responsabilité du discernement de l'individu, aussi par rapport à l'assemblée. Il se réfère à «tous et à chaque chrétien, quel qu'il soit».

Les auteurs des préfaces de 1564 et de 1583 encore davantage, défendent l'adhésion personnelle à la foi ou à une Église, tout en se permettant de reprendre les autorités qui useraient de moyens de contraintes en matière de foi. Les deux dates se situent dans les guerres de Religion (1562-1598), dans un temps où au mieux les croyants Protestants ou Catholiques pouvaient espérer une liberté de leur culte limitée à la juridiction d'un souverain de leur confession. 1564, un an après la clôture du Concile de Trente, verra Ferdinand I^{er} empereur de l'Empire Germanique céder son trône à son fils Maximilien II, sous le serment de demeurer fidèle au Catholicisme. 1583 se situe après le massacre de la Saint Barthélemy, et peu de temps après que les luthériens ne resserrent leurs rangs avec la formule de Concorde (25 juin 1580).

Nous ne pouvons nous empêcher de penser que les rédacteurs sont issus du milieu proche des Spiritualistes sympathisant aux idées de l'Anabaptisme⁷¹ ou de cercles anabaptistes éduqués aux idées plus larges que celles des Frères Suisses. Le spiritualiste Caspar Schwenckfeld n'a-t-il pas été considéré par quelques-uns comme étant l'un des précurseurs du Piétisme? Avec

Nous proposons une hypothèse qui nous est venue à l'esprit à la lecture de l'article MONI-CA PIEPER/DANIEL SUDERMANN, Schwenkfelder Poet, in: Peter C. Erb [éd.], Schwenckfeld and Early Schwenkfeldianism, Pennsburg 1986. Il s'agit de l'itinéraire spirituel d'un homme qui pourrait très bien avoir rassemblé ces chants après leur première publication sous une forme différente. Que nous apprend son autobiographie? Daniel Sudermann écrit à son propre sujet : «D.S. est né en 1550. Il est catholique, mais a fréquenté l'école calviniste en 1558. Il a aussi participé à la prédication luthérienne. A aussi appartenu aux anabaptistes. Est venu à la connaissance de la vérité [enseignements du spiritualiste Schwenckfeld] en 1594. Et a eu l'âge de 74 ans en l'année 1624, [il est] encore fort, frais et en bonne santé, aussi longtemps que le Seigneur Jésus Christ le voudra». Pieper retrace la vie de cet homme, de grande notoriété, versé en poésie, ayant beaucoup voyagé, ayant des contacts par-delà les barrières confessionnelles; après 1585, il a habité, pour la plupart du temps à Strasbourg, un peu partout il avait des amis très puissants. Il collectionnait les manuscrits religieux, écrivait beaucoup et publia après 1594 les oeuvres de Schwenckfeld (Ibid. 355). Il est probablement décédé en 1631 ou peu après. Son allusion à une phase anabaptiste est fort intéressante pour nous, de même que d'apprendre qu'en 1613 il a fait publier un très gros volume, Harmonia oder Concordantz, dont il a écrit l'introduction et l'épilogue et ordonné les 460 pages d'articles provenant d'auteurs de confessions diverses: catholique, luthérienne et réformée. Il a sélectionné et organisé l'ensemble pour qu'il corresponde avec les principes du spiritualisme. Ce collectionneur de manuscrits et amateurs de vers serait-il tout à fait étranger à la constitution des premières éditions de «l'Auss Bundt»? La période 1570-1583, avec la deuxième édition connue, pourrait correspondre à sa phase anabaptiste. On retrouverait en tout cas sa manière de procéder et d'être sensible à l'ouverture à la multiplicité des confessions («und auch von andern rechtgläugiben»), à l'identité d'autrui «welcher Religion sie auch seyen, unparteilich», on retrouverait son souci de s'adresser aux gens simples («Gemeinen Mannes», cf. ibid. 360). Davantage de recherches devraient être faites pour comparer les styles et les contenus des chants.

tion de tels ouvrages de piété, le passage si rapide des Frères Suisses à une théologie empreinte de piétisme trouverait peut-être, une explication partielle.

B. Théologie de ces préfaces ultérieures à 158372

A partir de 1583, les préfaces comme la provenance des chants de l'Ausbund montrent qu'il existe une communion de pensée et même d'Églises qui va bien au-delà du groupe des Frères Suisses. La polémique n'est toutefois pas pour autant absente de la préface de 1583, elle se focalise sur un point. Elle dénonce un christianisme qui s'appuie sur le bras séculier. La persécution des anabaptistes et autres dissidents n'avait pas pris fin, il y est fait allusion. L'auteur part d'une réflexion sur le mauvais usage du chant: se servir du chant pour contraindre autrui à accepter une confession de Christ qu'il juge extérieure, c'est faire violence à autrui en matière de foi. Il souhaiterait que ceux qui entonnent ces chants aient déjà «la marque de l'Esprit de Christ dans leur pensée et leur coeur». Nous découvrons là un grand souci de ne rien accepter d'une tradition, fût-ce un chant, qui, pour la vie des croyants, pourrait être en concurrence avec l'autorité de l'Écriture. La problématique de la contrainte reste sous-jacente lorsque le rédacteur défend son point de vue sur les causes de la désobéissance qui a entraîné la persécution dont les dissidents sont l'objet: c'est une vaste affaire de pouvoir, de prestige et de faveurs.

L'auteur rappelle les limites de la compétence de l'autorité civile, dans une perspective biblique. Quel est son mandat? Mais surtout, quelles sont les limites de son mandat fixé par Dieu? A quel moment abuse-t-elle de son pouvoir? La juridiction de l'État, affirme l'auteur, s'étend sur la vie physique des humains, l'aspect extérieur, et ne devrait jamais s'élargir aux domaines de la pensée ou de la foi d'autrui. Nulle démarche de L'État ne parviendra jamais à changer un coeur. La vraie religion ne peut être que volontaire. La liberté de choix en matière de culte en est la conséquence directe. L'auteur est soucieux de montrer que ces «Anabaptistes «spirituels» n'émanent pas d'esprits subversifs et anarchiques. Après l'insurrection de Munster en Westphalie, 1534–1535, les autorités politiques se méfièrent de tout ce qui était tant soit peu en rapport avec l'Anabaptisme, quel que fût son orientation, pacifique ou révolutionnaire; la thèse selon laquelle tout Anabaptisme est un anarchisme en puissance s'était rapidement répandue dans toute l'Europe. Il n'est pas étonnant que, dans l'introduction, l'auteur articule admirablement et situe clairement les positions de la mouvance anabaptiste dont étaient issus ces chants.

L'une des rare analyse succincte de cette préface se trouve dans l'article ROSELLA R. DUERKSEN, The Hymn, in: The Hymn of America 8(1957) 89.

L'idée centrale est le refus de la contrainte physique en matière de foi, quelle qu'elle soit. L'obéissance aux autorités ne saurait être aveugle sur le sujet, fût ce au prix de sa vie. Il convient de refuser d'obéir aux autorités lorsqu'elles exigent l'infidélité à un commandement explicite de l'Écriture.

La fonction de magistrat n'est pas condamnée en tant que telle, mais redéfinie et trouve sa raison d'être en Dieu. La pratique montre, hélas, la quasi impossibilité d'un exercice de l'autorité selon Dieu, le pouvoir en place commettant des abus de pouvoir. Dans l'église locale, le seul exercice de pouvoir admis est la discipline fraternelle, c'est-à-dire recourir à la puissance de l'Esprit et de la seule Parole qui s'opposent à la contrainte extérieure. Cette thèse est classique chez les Frères Suisses qui auront même tendance à prolonger cette pensée: la communauté chrétienne qui applique la discipline ordonnée par l'Évangile, peut fonctionner comme substitut de l'autorité classique. Elle est l'autorité selon Dieu.

Ce texte montre que la non-participation ou la réticence à collaborer au pouvoir est avant tout un refus de participer à un pouvoir qui contraint les consciences en matière de foi. La préface se prête également comme manifeste sur la tolérance au sens Anabaptiste, c'est-à-dire d'une attitude respectueuse, de non-ingérence et résolument non-violente devant le point de vue de l'autre. Au XX siècle, la question des rapports avec l'autorité se reposa lorsque l'Anabaptisme de mouvance pacifique fut confronté à un gouvernement devenu laïque. Le débat est aujourd'hui encore loin d'être épuisé spécialement lorsque, dans la défense de prétendus intérêts d'un État ou d'individus, il faut avoir recours à des moyens de contrainte.

Les affirmations sur les autorités font intervenir une perspective eschatologique, c'est-à-dire l'assurance d'un jugement final et de la victoire finale de Christ sur le méchant. Le Christ aura le rôle d'achever, de parfaire, de dévoiler ce qui doit encore l'être: le jugement, la vengeance, la rétribution, la révélation des mobiles et des intentions, la récompense. Les auteurs, ayant probablement été témoins de maints abus dans leur propre génération, ne reconnaissent pas ces pouvoirs aux autorités de leur époque. Le rédacteur du dernier avant-propos termine son introduction polémique en adressant directement une exhortation aux «incitateurs des autorités» que sont les pasteurs des Églises magistérielles. Il s'agit des «enseignants», et «docteurs» des Églises établies. Ils sont accusés d'avoir du «sang innocent» qui tache leurs mains, souvent c'est d'eux que dépendaient le sort des Anabaptistes, directement du fait de leur rôle de conseillers auprès des autorités et indirectement du fait de leur doctrine sociale et ecclésiale.

Christ comme «Maître d'enseignement» est opposé aux «enseignants», le jeu de mots est probablement voulu. La souffrance avec Christ est op-

posée à la recherche et aspiration mondaines de l'estime, du prestige et de l'efficacité. Pouvoir dire cela à qui veut l'entendre est la vraie raison de cet écrit.

En Suisse et en Alsace, les anabaptistes lisaient et chantaient les Psaumes, surtout dans la version de Lobwasser (traduction allemande du psautier de la Réforme française). Ils conservèrent cette habitude jusqu'au XIX^e siècle. Il semblerait que l'Ausbund s'imposa dans les assemblées qui suivirent Jakob Ammann après le schisme de 169373. Quelques rares éditions combinent le Psautier et l'Ausbund. Au XVIe siècle, cependant, le cercle de Grebel avait quelques réserves par rapport au chant et à la musique qui leur rappelaient trop fortement les liturgies d'un culte qu'ils avaient rejeté (voir les lettres à Thomas Müntzer du 5 septembre 1525 dans lesquelles Grebel dit, à l'article trois, que «Paul interdit explicitement le chant» aussi «si tu veux supprimer la messe, ce n'est pas avec des chants allemands que tu y parviendras»)⁷⁴. Or l'Ausbund est, selon nos conclusions, un recueil de chants qui est devenu un recueil anabaptiste de chants! Même si les rimes allemandes ne sont pas toujours des plus recherchées, la théologie qui soutend ces chants est des plus caractéristique de la dissidence, de type anabaptiste teintée de spiritualisme ou spiritualiste teintée d'anabaptisme. Pour dégager la théologie des hymnes, il conviendrait tout particulièrement d'être attentif aux éléments suivants:

- a) leur compréhension de la foi
- b) la description des relations des croyants avec Jésus-Christ
- c) la perception de leur souffrance comme témoignage communautaire
- d) leur vision du monde déchu contrastant avec leur vision de l'avenir
- e) enfin, leur manière de s'adresser aux autorités civiles et religieuses.

Le premier chant a pour unique souci d'affirmer que «si tu n'es pas un chrétien authentique, mais encore de chair et sang» chanter des Psaumes ne sert à rien, même si on s'accompagne de l'authentique harpe de David. La vie et ces chants doivent être accordés et se vérifier mutuellement⁷⁵. Ce tout premier cantique nous paraît important dans la compréhension ancienne de la place du chant et de la musique dans la théologie anabapti-

ancienne de la place du chant et de la musique dans la théologie anabaptiste. Il a 14 strophes et son but est pédagogique: «le tout premier chant enseigne et rend compte de la manière dont les chrétiens chantent, prient et psalmodient en esprit et en vérité. Un lecteur amateur de musique en livrera peut-être un jour une traduction commentée.

Voir Séguy 291. On sera toutefois sensible à l'alteration de certains chants au fil des éditions, voir en annexe I.

Cf. Séguy 300. Vers le début du XVIII^e siècle, voir le texte en annexe III pour connaître l'attitude des Suisses vis-à-vis du chant chrétien (1742).

Le premier cantique est de la plume de Sébastien Franck, un spiritualiste du XVI^e siècle. Voir la traduction en annexe II.

ANNEXE I.

Ausbund

Traduction littérale [Claude Baecher]

Das 131. Lied.

Cantique numéro 1311

Ein geistlich Lied, in der Weiß: Auß tieffer Noth schrey ich zu dir. Un cantique spirituel selon la mélodie: «De ma profonde détresse, je t'invoque»²

1.

O Gott Vatter wir loben dich,
Und deine Güte preisen:
Dass du uns o Herr so gnädiglich,
An uns neun hast bewiesen
Und hast uns Herr zusammen gfuehrt,
Uns zu ermahnen durch dein Wort,
Gib uns Genad zu diesem.

O Dieu, Père, nous te louons et nous célébrons ta bonté: de nous l'avoir prouvée, ô Seigneur, dans ta grâce, et de manière nouvelle; et de nous avoir rassemblés, Seigneur, afin que nous nous exhortions au travers de ta parole, accorde nous en cela ta grâce.

2.

Öffne den Mund Herr deiner Knecht Gib ihn Weißheit darneben, Daß er dein Wort mög sprechen recht, Was dient zum frommen Leben, Und nutzlich ist zu deinem Preiß, Gib uns Hunger nach solcher Speiß Das ist unser Begehren. Seigneur, ouvre la bouche de ton serviteur et donne lui en plus ta sagesse, qu'il annonce droitement ta parole, en vue d'une vie pieuse et de ce qui est utile à ta louange; donne nous faim de cette nourriture: c'est là notre voeu.

3.

Gib unserem Hertzen auch Verstand,
Erleuchtung hie auff Erden,
Daß dein Wort in uns werd bekandt,
Daß wir fromm mögen werden,
Und leben in Gerechtigkeit,
Achten auff dein Wort allezeit
So bleibt man unbetrogen.

Donne aussi à nos coeurs l'intelligence, l'illumination ici sur terre, afin que ta parole nous soit connue, et que notre piété se développe, que nous vivions dans la justice; être constamment attentif à Ta Parole c'est ainsi que l'on se garde de l'égarement.

4.

Dein o Herr ist das Reich allein, Und auch die Macht zusammen, Wir loben dich in der Gemein³ Und dancken deinem Namen, Und bitten dich auß Hertzen Grund Wollst bey uns seyn zu dieser Stund Durch Jesum Christum, Amen. O Seigneur, à toi seul appartiennent, le royaume ainsi que la puissance, nous te louons dans l'assemblée³, et te remercions pour ton nom; et nous te prions, du fond de notre coeur, te demandant d'être parmi nous en cette heure, par Jésus-Christ, Amen.

T. van Sittert Confession 1711 et 1771

Second Cantique

Autre cantique de prière, pour chanter avant la prédication, sur l'air du Psaume XXIII.

I.

Nous t'adorons en ce saint lieu, O grand Dieu, notre Père, Et toi, Seigneur, vrai Fils de Dieu, D'un coeur humble & sincère, Nous te bénissons à genoux De nous avoir rassemblés tous; Entends notre prière.

11.

Mets en bouche à ton serviteur
La parole de vie:
Qu'étant reçue en chaque coeur
Elle nous édifie:
Qu'elle y produise abondamment
Un bon fruit qui soit permanent,
Et qu'on t'en glorifie.

III.

Eclaire notre entendement Bannis-en l'ignorance: Nourris nos ames constamment Du lait d'intelligence: Fais nous, ô Dieu de charité, Marcher selon la piété, En ta sainte présence.

IV.

A toi seul appartient l'hinneur,
La gloire & la puissance;
Reçois notre hommage, Seigneur,
Notre reconnoissance.
Jésus, donne nous, en ce jour,
De ta grace & de ton amour
L'heureuse jouïssance.

T. van Sittert Glaubensbekenntnuß 1822

Das ander Lied.

Ein ander Bitt=Lied, vor der Predig zu singen, in der Melodey: Aus tieffer Noth ruff ich zu dir. ec.

I.

Gott Vatter, HErr, wir loben dich;
Dein Güt sey hoch gepriesen:
Die du, O HErr, so gnädiglich,
An uns nun hast bewiesen,
Dass du uns gführt an diesen Ort,
Uns zu ermahnen durch dein Wort,
Gib uns, HErr, Gnad zu diesem.

II.

Den Mund, Gott, öffne deinem Knecht;
Gib ihm Weißheit daneben,
Daß er dein Wort mög lehren recht,
Was dient zum frommen Leben,
Und nützlich ist zu deinem Preiß,
Gib uns Hunger nach solcher Speiß;
Das bitten wir dich eben.

III.

Gib unsern Hertzen gut Verstand, Erleucht auch unser Augen, Daß dein Wort in uns werd bekannt, Solch süsse Milch zu säugen, Und leben in Gerechtigkeit, Dein Wort hoch achtend allezeit, Auf daß wir für dir taugen.

IV.

Dein ist, O HErr, das Reich allein,
Und alle Macht zusammen,
Ein jeder lobt dich, Groß und Klein,
Und dancken dir mit Nahmen;
Auch bitten dich von Hertzengrund,
Woll'st bey uns seyn zu dieser Stund,
Durch Jesum Christum, Amen.

ANNEXE II.

Cantique Numéro 1

«Ce tout premier cantique nous raconte et nous apprend comment les chrétiens doivent chanter, prier et psalmodier en esprit et en vérité; sur la mélodie de «le salut est venu jusqu'à nous»⁴

1.

La première règle:
bien que la harpe soit belle et d'un son pur,
qu'elle sonne aux oreilles,
elle donne le ton juste à condition d'être accordée
aucune corde ne sonne juste
si elle n'est pincée ou frappée avec art,
suivant la tablature, les notes
et le bon mouvement des mains.

2.

Il en va de même ici:
avec les bons psaumes de David,
si tu n'es pas un chrétien authentique,
mais [vis] encore selon la chair et le sang,
ils ne retentissent pas à l'oreille de Dieu,
bien que tu penses être l'ami de Dieu
et posséder les véritables harpes de David.

3.

Es-tu de bonne humeur, plein de joie et de bonté,
au point que ta bouche déborde?
alors exulte et élance-toi de la porte vers la maison.
Agis en sorte que Dieu puisse oeuvrer en toi,
sinon la ferveur de son Esprit est vaine,
[et] cela ne [te]servirait à rien.
Le poème de l'hypocrite provoque un éclat de rire creux [maladroit].

4

Prête l'oreille, lave-toi d'abord⁵, apprends à faire le bien, exerce ce qui est juste:
la justice, la miséricorde,
et l'amour du prochain;
puis viens, agis tranquillement comme tu le désires⁶
comme il sied; tu seras exaucé
avant même d'avoir terminé ta prière.

5.

Aussi chante et prie, tout comme David, sinon ce n'est que tapage creux, qu'un grand vacarme, sans joie ni profondeur⁷, telle la litanie des hypocrites dans Matthieu et aussi dans Luc, leur bouche crie mais leur coeur est éloigné du fondement d'au moins mille lieues.

Saint Paul nous enjoint, par l'Esprit de Christ, de célébrer et de psalmodier.

Par Dieu, emboîte le pas de Jacob le messager, pour louer Dieu avec des ornements.

Que ton invocation sonne comme celle de David, sinon ta prière devient un babillage pécheur car Dieu n'entend pas le braillement impie.

7.

Car la prière juste devant Dieu, dans [un esprit de] repentance, [est] comme celle de celui qui se tenait à l'arrière du Temple.

Qui observe le commandement est élu,

C'est pourquoi, prie selon le bon exemple,

même si de ta bouche rien ne sort,

à l'instar de Moïse muet et de Anne, la pieuse,

Dieu entend néanmoins ta demande.

8.

De même beaucoup contrefont [ou miment] la contrition, comme s'ils prenaient la chose très à coeur: ils fréquentent sagement l'enseignement, le plus auguste⁸ parle humblement; tous pensent qu'ils sont amis du Christ et très édifiés par son enseignement en psalmodiant de la sorte.

9.

Oui, on demande et on court pour souvent écouter ta parole avec les oreilles [seules], cependant aucun ne l'applique avec un de ses membres, pour agir conformément à un enseignement pur.

Hélas, cela est loin de toi, Seigneur!
ils ne font que des chansons de divertissement, simplement des flatteries de la bouche.

10.

Le Seigneur dit bien: ce ne sont pas tous ceux qui appellent et crient 'Seigneur', qui verbillent de la sorte, qui entreront dans mon royaume, mais ceux qui suivent mon enseignement: hormis ce cas, je ne connais pas celui qui demande.

Le comportement de l'hypocrite ne vient pas du coeur, il n'honore Dieu que par ses lèvres⁹.

11.

Élève tes mains, tourne-toi vers Dieu, avec ton esprit et ton âme, présente-toi entièrement à Dieu et prie le du fond du coeur, remercie-le pour sa bonté: [cette prière] sonnera bien et il y aura une vraie joie. [Présentés différemment], ton chant, ton air ou ta musique ne sont qu'un babillage de la langue.

12.

Le coeur n'entonne que ce qui chante devant Dieu,
la bouche n'est qu'interprète.

Que les paroles de ta bouche s'harmonisent avec ton coeur,
se conforment à la loi du Seigneur:
Celui qui confesse l'alliance de Christ avec sa bouche
n'instruit pas son coeur [avec] ce que marmonne son gosier;
il entendra Dieu dire: éloignez-vous, moqueurs!

13.

Christ punit sévèrement l'abus que pratique la troupe des suppôts de Satan; de même, Paul reprend aussi les paresseux qui, maintenant, dans cette détresse, aboient de belles syllabes sans la force de l'Esprit: tout est illusion, tout est impur, malgré leurs beaux chants.

14.

Sans la foi, aucune oeuvre ne résiste à l'épreuve, [or, c'est] ce que la bande à Caïn chante et fait.

Il faut qu'Abel soit là, sans faute, qui fasse le bien sans malice.

Que l'armée des cieux, [que] vieux et jeunes, te rende honneur avec le coeur et la langue, par Jésus-Christ. Amen.

ANNEXE III

TRADUCTION DU TEXTE

«ENSEIGNEMENTS AU SUJET DU CHANT CHRÉTIEN»

tiré de «Ein Send-Brieff / samt einem schoenen Gebaett / und geistlichen Lied» 1742¹⁰

1. Question.

Est-ce conforme à la Parole de Dieu, que nous chantions?

Réponse.

Oui! Car on trouve dans l'ancien et le nouveau testament des commandements et des exemples: Psaume 68:5 et 33; Matthieu 26:30; Ephésiens 5:19; Jacques 5:13.

2. Question.

Qui donc doit chanter?

Réponse.

Tous les Saints de DIEU, dont le coeur et la bouche sont pleins de louange, de reconnaissance et de prière.

3. Question.

Les impies ne peuvent-ils pas chanter de chant d'une manière qui plaise à DIEU?

Réponse.

Certainement pas! Car comme l'est une prière impie, de même son chant est une abomination aux yeux du Seigneur; il ne supporte pas le bruit de leurs chants. Amos 5.

4. Question.

Pourquoi de telles personnes ne peuvent-elles pas chanter droitement?

Réponse.

Ils n'ont pas l'Esprit de Christ qui doit entonner le bon ton et la bonne chanson en nous.

5. Question.

Comment les premiers chrétiens chantèrent-ils?

Réponse.

L'un des anciens chroniqueurs¹¹ en a parlé de la façon suivante: Le laboureur chante de joyeux alléluia derrière la charrue, le tailleur¹² appliqué se réjouit avec des Psaumes, et le vigneron chante un extrait des chants de louanges de David, et ainsi de suite.

6. Question.

Avez-vous aussi chanté dans vos assemblées?

Réponse.

Oui! Car lorsqu'ils s'assemblaient à l'époque, ils ont lu quelque chose, fait des prières, et chanté des chants pour l'amour de Christ, dans la simplicité, selon le témoignage qu'en donne ce chroniqueur païen.

7. Question.

Ont-ils aussi chanté à table?

Réponse.

Oui! Et à la place de rires honteux et de bavardages inutiles, ils ont entonnés des chants de louange et de reconnaissance, à table¹³, avec leur épouse et enfants et autres hôtes.

8. Question.

Comment le coeur doit il être disposé, lorsqu'on veut chanter?

Réponse.

Après avoir été abattu par la loi, et que Dieu ait été attristé, alors vient le Saint Esprit qui apporte la paix et la joie dans le coeur, de telle sorte que la bouche déborde à la louange de DIEU.

9. Question.

Que représente le psaltérion à dix cordes dont parle David¹⁴? *Réponse.*

Puisque le chiffre dix est un chiffre parfait, alors lorsque l'on compte à dix, on recommence [à compter] depuis le commencement et depuis un; c'est Christ qui est notre psaltérion à dix cordes, lui dont la plénitude et l'aptitude à nous rendre parfaits¹⁵ doivent toujours être chantées dans notre coeur et par notre bouche.

10. Question.

Qui donc nous apprend à chanter droitement? *Réponse.*

Le Saint Esprit, comme l'authentique maître de chant¹⁶, c'est lui qui peut transformer le coeur en une harpe céleste et en un instrument de DIEU, même sans instrument visible ou tonalité audible, et souvent sans mélodie connue.

11. Question.

N'est-ce donc pas suffisant si extérieurement une belle mélodie est entendue? $R\acute{e}ponse$.

Oh, non! Paul dit: Chanter au seigneur dans ou avec vos coeurs, les lèvres des impies aussi peuvent produire une voix fluette.

Chantez alors au Seigneur, vous ses saints,
Chantez alors un Chant au Seigneur, avec les choeurs célestes
la Jérusalem du haut et du bas, oui, que tout ce qui respire
loue le Seigneur,
Alléluia.

NOTES (ANNEXES I – III)

- Des spécialistes l'attribuèrent à Leenart (Leonhard) Clock de Hollande qui l'aurait composé en 1625 initialement en hollandais avant d'être traduit en allemand, puis en français (il en aurait fait un recueil de 400 cantiques en hollandais). C'est donc un des chants les plus récents des éditions européennes de l'Ausbund. L'auteur de la préface de la «Confession de foi chrétienne des chrétiens sans défense» affirme aussi que ce chant est de la plume de «Léonard Klock». Mais nous remarquons des nuances entre le texte allemand du livre ci-dessus et celui de l'Ausbund n° 131. La traduction d'une Edition Allemande de l'An 1711, imprimée en français en l'An de grâce 1711 et 1862, la dernière édition étant faite à Nancy, imprimerie Hinzelin et Cie. Il s'agit dans ce dernier livre de la traduction-adaptation rimée des sept chants tirés de la «Christliche Glaubensbekenntnuß Der Waffenlosen, und fuernemlich in den Niederlaendern (unter dem Nahmen der Mennonisten) wohlbekannten Christen etc.» de T. T. V. S. (Tieleman Tielen van Sittert). Nous nous sommes servis de l'édition de 1822, imprimée par Jac. Heinr. von Mechel. Mais la première édition connue est en allemand, publiée à Amsterdam en 1664 (autres éditions: 1691 et 1711, base de la traduction française, puis à Bâle en 1822). La préface française dit: «Nous n'avons placé dans cette confession que sept de nos Cantiques, qui ont été composés par Léonard Klock, et qui sont tirés d'un nombreux Recueil de ses Cantiques" (p. 44). Clock fut natif d'Allemagne, mais devint un enseignant important dans les milieux mennonites hollandais dans les années 1590 à 1620. Il est aussi l'auteur de prières publiées dans la «Ernsthafte Christenpflicht» de 1708. Ce dernier volume devint très populaire chez les Frères Suisses et les Amishs. Ce même chant se trouve dans la Confession, mais a l'avantage d'être dit sous forme poétique. Nous juxtaposons notre traduction assez littérale, avec la version en prose qui s'y trouve sous «Second Cantique», p. 90 et 91 de l'édition de 1771.
- Note des traducteurs: ce cantique fut l'un des plus utilisés dans les assemblées anciennes, il l'est aujourd'hui encore dans les assemblées amish où il est chanté au commencement de chaque rassemblement. Les pages noircies de certains anciens exemplaires européens témoignent de la fréquence d'utilisation (cf. Michel Widmer, Persistance de caractéristiques amish chez les Mennonites de France, in: Souvenance anabaptiste/Mennonitisches Gedächtnis (Bulletin annuel de l'Association française d'Histoire Anabaptiste-Mennonite) 11(1992) 55-60).
- Il est intéressant de noter que van Sittert a mis ici «Ein jeder lobt dich, Gross und klein», que le traducteur a rendu par «Reçois notre hommage, Seigneur», là où l'Ausbund avait «Wir loben dich in der Gemein» («nous te louons dans l'assemblée»), littéralement. L'accent de van Sittert est plus individuel. De même, dans le début de la strophe, l'accent terrestre de la demande de «l'illumination ici sur la terre» devient un plus intérieur «illumine aussi nos yeux» (en allemand).
- Le tout premier cantique du recueil anabaptiste Ausbund, nous paraît important pour comprendre la place du chant et de la musique dans la théologie des dissidents.
- ⁵ «wäsch dich vor».
- «komm dann, biss still, nach deinem will».
- ⁷ «kein Woll noch Ey».
- 8 «der herste».
- 9 «Lefftzen».
- «Gedruckt im Jahr, Da wahre Buss vonnoethen war» (relié dans la «Gueldene Aepffel in Silbernen Schalen, Oder Schoene und nuetzliche Worte und Warheiten zur Gottseligkeit» 1742, p. 83-86.) Il s'agit d'une mise au point en onze questions et réponses révélatrices sur les controverses de l'époque au sujet de l'usage du chant.
- «Scribenten».
- «Schnitter».
- ¹³ «ueber Tisch».

- La question est probablement celle de l'utilisation des instruments de musique dans le cadre du culte. La réponse est négative, mais la justification implicite est savoureuse, car elle fait recours au symbolisme et à une parade spiritualisante. Nous rappelons que nous sommes dans un temps où il était urgent, juste après le schisme amish de s'ouvrir au piétisme, mais de ménager les sensibilités anciennes des Anabaptistes. Nous notons l'importance de l'Esprit de Dieu dans la distinction entre les usages impies ou les usages appropriés des chants chrétiens. Le document date de 1702 ou 1742. Un long chant sur la vie de disciple suit ces explications.
- «Vollkommenheit und Vollkommenmachung». L'affirmation ici se base sur le système décimal. A partir de la dizaine, le un revient toujours à nouveau.

¹⁶ «Sangmeister».

Claude Baecher, École Biblique Mennonite Européenne, Bienenberg, CH - 4410 Liestal

BIBLIOGRAPHIE

Littérature souvent citée

FRIEDMANN

ROBERT FRIEDMANN, Mennonite Piety Through the Centuries, Goshen Ind. 1949.

GÖTZE

ALFRED GÖTZE, Frühneuhochdeutsches Glossar, Bonn 1920

LIESEBERG

URSULA LIESEBERG, Studien zum Märtyrerlied der Täufer im 16. Jahrhundert (=Europäische Hochschulschriften I/1233), Frankfurt/Bern/New York/Paris 1991.

Material

Material Accompanying the Ausbund, [publié par la maison Amish] Pathway Publishing Corporation, Aylmer, Ontario, La Grange, Indiana 1977.

SÉGUY

JEAN SÉGUY, Les Assemblées Anabaptistes-Mennonites de France, Paris/La Haye 1977.

WOLKAN

RUDOLF WOLKAN, Die Lieder der Wiedertäufer, ein Beitrag zur deutschen und niederländischen Litteratur- und Kirchengeschichte, Berlin 1903 (Nieuwkoop ²1965).

YODER/BENDER

YODER PAUL/BENDER ELIZABETH [et al.], Four Hundred Years with the Ausbund, Scottdale 1964.

Quelques éléments bibliographiques complémentaires

ERNST H. CORRELL, Value of hymns for Mennonite history, in: MQR 4(1930)215-219.

ROBERT FRIEDMANN, Devotional literature of the Swiss Brethren 1600-1800, in: MQR 6(1942) 199-220.

CHRISTIAN NEFF, Hymn of the Swiss Brethren, in: MQR 4(1930) 208-214.

ALBERT J. RAMAKER, Hymns and hymn writers among the Anabaptists of the sixteenth century, in: MQR 3(1929) 93-131.

KLAUS RISCHAR, The Martyrdom of the Salzburg Anabaptists in 1527, in: MQR 43(1969) 322-327.

WILLIAM I. SCHREIBER, The Ausbund Hymns in the Newly-found Ehrenpreis MS., in: MQR 43(1969) 330-332.

WILLIAM I. SCHREIBER, The hymns of the Amish Ausbund in philological and literary perspective, in: MQR 35(1962) 36-60.

HANS WIEDEMANN, The story of the Anabaptists at Passau 1527-1535, in: MQR 39(1965) 91-103 [traduit de: Idem, Die Wiedertäufergemeinde in Passau 1527-1535, in: Ostbayerische Grenzmarken (= Passauer Jahrbuch 6(1962/63 262-276)].

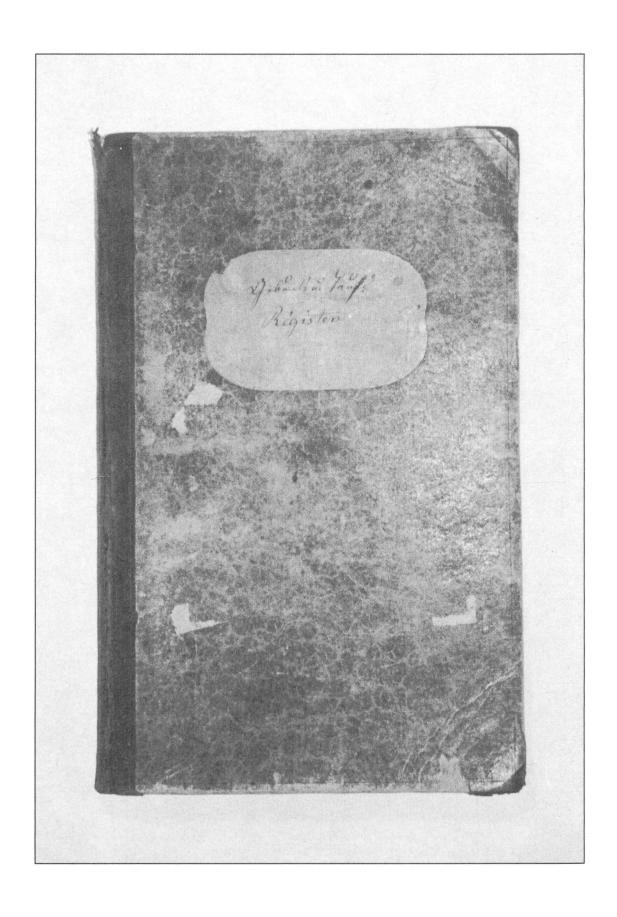


Abb. 1: «Geburts u. Taufs Régister» der Sonnenberg-Gemeinde